



"LYON-SPORT"

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 187

27 Juillet 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt. limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
doit être accompagnée de 50 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON
(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :
AU BUREAU DU JOURNAL

LES RÉUNIONS DE COURSES

dans le Sud-Est.

Il est vraiment regrettable que nos sociétés hippiques de la région du Sud-Est n'arrivent pas à mieux s'entendre dans la fixation de leurs réunions de courses. L'Association Hippique du Sud-Est, qui semble devoir être constituée dans ce but, manque certainement au rôle qui lui incombe, si elle n'arrive pas à répartir au gré de chacune des sociétés intéressées les réunions et les courses dans notre région. Mais c'est surtout l'éleveur et le propriétaire qui ont raison de se plaindre de cette concurrence sans motif raisonnable et due uniquement à un défaut d'accord préalable.

C'est ainsi que dimanche dernier nous avions le même jour, quatre réunions : à Chalon-sur-Saône, à Vichy, à Aix-les-Bains et à Valence. Sur ces quatre hippodromes, trois se disputaient les trotteurs du Sud-Est. Nos écuries de trot n'ont, certes pas de si nombreuses occasions d'encouragement, pour qu'elles soient privées si malheureusement, à raison de deux sur trois, de ces réunions annuelles sur lesquelles elles sont bien en droit de compter.

Et alors que les éleveurs, les propriétaires de trotteurs, ou même nos amateurs, habitués des champs de courses, se demandaient dimanche dernier, s'ils iraient à Valence, Chalon ou Vichy, ils en sont réduits à se rendre demain, en guise de consolation, aux courses de galop à Aix-les-Bains. En effet, demain, le trotting-chômera tout à fait dans notre région et certes, on comprend que l'une des trois réunions citées ci-dessus aurait eu plus de succès, surtout pour ses épreuves au trot, si elle avait été ajournée au 28 juillet.

Je sais bien que les sociétés elles-mêmes sont les premières intéressées à éviter de pareilles coïncidences, qui ne sont, le plus souvent, que le résultat d'un défaut de prévoyance. Mais, je le répète, à quoi sert donc cette assemblée générale de l'Association Hippique du Sud-Est, que je voudrais voir réunir une ou deux fois de plus, si c'est nécessaire, mais arriver absolument à une répartition plus logique des courses régionales.

Il convient de tenir compte des fixations d'usage, des précédents anciens ; je sais, il y a des dates obligatoires pour tel pays, pour telle réunion, parce que la tradition les a consacrées. A côté de ces dates immuables et traditionnelles, d'autres réunions, les nouvelles, les tournées exceptionnelles, doivent prendre place, non pas au hasard et par simple préférence des organisateurs. Il faut de plus en plus compter avec l'éleveur et avec les écuries qui, de jour en jour, s'établissent plus nombreuses dans notre région. Leur intérêt est à consulter et doit être le motif déterminant pour le choix d'une journée, pour la fixation des courses et des épreuves auxquelles ils doivent avoir toute facilité de prendre part.

Quant à l'Association Hippique du Sud-Est, elle ne doit pas faillir à sa mission. Son autorité doit être assez grande pour, dans l'intérêt général du sport, imposer un sacrifice à une société, sacrifice dont celle-ci trouvera demain une compensation dans une décision qui lui sera avantageuse. Ce choix des dates, cette fixation des journées de courses pour chaque ville et dans toute la région, resteront toujours les préoccupations les plus délicates d'une association régionale. Par là, aussi, ce groupement des délégués de chaque société hippique, justifiera sa raison d'être et ne confirmera toute son utilité qu'en évitant des trous comme celui de la journée de demain où nos trotteurs seront tenus à un repos forcé, après n'avoir su où leur faire donner de la tête dimanche dernier.

Que notre Association Hippique du Sud-Est fasse deux ou trois assemblées générales, si cela est nécessaire, pour décider de cette question et d'autres moins importantes peut-être, mais que des réunions de courses toujours plus nombreuses semblent nécessiter, et elle fera face ainsi à la tâche que les circonstances imposent à une organisation appelée tous les jours à un rôle plus effectif.

DRIVER.

Nouvelles Hippiques

À la suite de sa bonne course dans le Prix de l'Établissement Thermal, M. de Bluze a acheté à M. Beauchamp, la pouliche Urgence, par Page et Quantité, par Le Champy.

Une offre importante a été faite pour Uncle Sam's Pride aux courses de Vichy ; M. Beauchamp l'a déclinée.

Miss Sydney, la fameuse jument américaine de M. Mermier, dont on a tant parlé ces jours-ci, continue sa tournée triomphale dans le Nord. Dimanche, aux courses de Calais, dans le Prix de la Chambre de Commerce, l'excellente bête a encore facilement triomphé, accomplissant les 4.000 m. en 6'27. Miss Sydney, dit notre confrère de la France Chevaline, a accompli son parcours dans de si belles allures, qu'à chaque passage, devant les tribunes, la foule enthousiasmée l'a saluée de chaleureux applaudissements. Verrière ne s'était jamais vu à pareille fête et, piqué au jeu, il lâcha sa jument à l'arrivée pour terminer en pleine allure, sous un roulement de braves, tandis que retentissaient les premiers accords de la Marseillaise.

Miss Sydney est engagée aux courses d'Abbeville, qui auront lieu demain et à celles de Neufchâtel-en-Braye, du 4 août prochain. Baronaise, à M. Jubert, et Sansonnet, à M. de Latuillerie, y sont également engagés.

Le Concours Hippique d'Aix-les-Bains, qui commence aujourd'hui, comporte trois journées, dont voici les principaux prix : 27 juillet. — Prix couplés des gentlemen, 400 fr. ; prix de Savoie (officiers), 1.000 fr. ; prix du Barrage (en largeur), 1.000 fr.

29 juillet : Prix du Conseil général, 300 fr. ; prix de France, officiers, chevaux sautant par quatre, 400 fr. ; la Coupe, prix extraordinaire, 1.500 fr.

30 juillet : Gymkhana, 500 fr. ; prix du Barrage (en hauteur), 1.000 fr. ; prix internationaux attelés, 200 francs.

Parmi les sous-officiers admis ces jours-ci à l'école de Saumur, citons les noms suivants bien connus sur les différents hippodromes de notre région : MM. Henry (10^e cuirassiers), de Valence (2^e dragons), de la Grange, (2^e dragons), Manuel (14^e chasseurs), de Rouville (4^e dragons), de Varax (30^e dragons), Denizot (2^e dragons), de Chabannes (4^e dragons). Toutes nos félicitations à ces nouveaux promus que nous espérons bien retrouver dans un an ou deux, dans les Military 1^{re} et 2^e série.

Les obsèques de Tom Lane ont eu lieu samedi dernier à Chantilly, au milieu d'une assistance considérable. Les cordons du poêle étaient tenus par les entraîneurs, R. et A. Carter et par les jockeys Madge et Barlen. Le corbillard disparaissait sous les fleurs et deux voitures suivaient couvertes de couronnes.

La pouliche Contrée, achetée à Willy Carter par M. T. Dugas, est arrivée à l'entraînement chez Deruelle, à Vichy.

L'élevage français subit une crise terrible en ce moment. Après Bougie et Callistrate, voici que l'on nous annonce la mort subite de la Sancy, le crack-étalon de Martinvast.

Ce cheval eut au haras une descendance remarquable, entr'autres : le Justicier, le Sagittaire, Palmiste, Holocauste, Semendria, etc... Sa mort est une véritable perte pour l'élevage français.

Nous rappelons que c'est le 22 septembre qu'auront lieu les courses au trot d'Aix-les-Bains. 6.000 francs de prix y sont affectés.

Nous publierons prochainement le programme.

Dimanche, aux courses de Niort, le lieutenant Caruel, le propriétaire de Bil, du 25^e d'artillerie, est tombé sous son cheval et s'est blessé très grièvement. Il a été transporté à l'hôpital. Quatre autres personnes plus ou moins atteintes par la chute ont été également blessées. On se souvient que déjà à l'hippodrome de Villeurbanne, M. Caruel était tombé au saut de la dernière baie alors qu'il avait course gagnée. Roulant sous son cheval après une dérobade, il avait été assez heureux cette fois pour se relever sans aucun mal ; il n'en a pas été de même à Niort.

COMPTES-RENDUS

Courses de Chalon-sur-Saône

Depuis longtemps les deux journées de course de la Société Bourguignonne n'avaient présenté un si grand intérêt et de pareils champs de partants.

Il est à croire que les organisateurs s'étaient entendus même avec le père Temps, en effet, il a fait les deux jours un temps splendide.

Beaucoup de jolies femmes au pesage, très jolies toilettes, nombreux sportmen et officiers, pelouse très garnie.

La musique du 50^e régiment, les trompes de chasse Rallye Chalon et l'harmonie de Chalon prêtèrent leur concours.

Les commissaires étaient MM. Chevrier, Loisy et de Salvette.

Premier jour. — Dimanche 21 juillet

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT. — Monté. — 1.500 fr., 3.400 m.

1. Uriage, à M. de Chantemerle, 3.450 m., 5'42" Levivier ; 2. Unique, à M. Guyon, 3.400 m., 6' Tardivon ; 3. Ursa, à M. Beauchamp, 3.400 m., 6'04", M. Beauchamp fils.

Non placés : Upsala, à M. G. Perrot, 2.400 m. Mutuel (pelouse) : 7 fr. 50 ; placés : 5 fr. 50 et 6 fr. 50.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Prix spécial). — 6 partants ; 1. Lienne (A. Child) ; 2. Iset (Estival) ; 3. Indit à M. A. Durel.

Mutuel (pesage) : gagnant 14 fr. ; placés 7 fr. et 8 fr. (Pelouse) : gagnant 19 fr. ; placés 9 fr. 50 et 8 fr. 50.

A cette course, le cheval de M. d'Harcourt, Audierne, s'est dérobé et a renversé le soldat Perault de la 12^e compagnie ; le docteur Lagrange lui donna des soins, et d'après les dernières nouvelles, le blessé va beaucoup mieux.

PREMIER PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT. — 3 partants : 1. Joram à M. H. Beaudoin, 2^e Mario III à M. David Beauregard. Mutuel (pesage) Gagnant 25 (pelouse) 18.50.

DERBY DE CHALON SUR SAÛNE. — Monté. — 2.000 fr. 3.200 m. 1. Uncle Sam ; à M. Guyon, 5'29" Tardivon. 2. Urgent ; à M. du Rozier 5'37" Leverrier. 3. Un ; à M. de Chantemerle, 5'42" Levivier. 4. Urubamba, à M. G. Perrot, 6'00" Anglard. 5. Ullor, à M. Beauchamp, 6'10" Poirier.

Non placés : Unique, à M. Guyon ; Ugolin, à M. Guigues. Mutuel (pel.) 11 fr. ; placés : 7 fr. et 7 fr. 50.

PRIX DE LA VILLE DE CHALON SUR SAÛNE. — 5 partants : 1^{er} Maître au Comte de Beauregard, 2^e Cancale, vicomte d'Harcourt. Mutuel (pesage) gagnant : 10 fr. placés 9 fr. et 21 fr. (pelouse) gagnant : 36 fr. placés 15 fr. et 14 fr.

PRIX DU MINISTRE (MILITARY). — 5 partants : 1^{er} Talmouse à M. Bon du 16^e chasseurs ; 2^e Trouba, mutuel (pesage) gagnant : 33 fr. 50. placés 20 fr. 50 et 14 fr. (pelouse) gagnant 26 fr. placés 14 fr. 50, et 9 fr. 50.

PREMIER PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES CHASES DE FRANCE. — 5 partants : 1^{er} Le Valérien au Marquis de Montmorillon 2^e Le Pouly au vicomte d'Harcourt. Mutuel (pesage) gagnant : 27 fr. 50 placés : 8 fr. et 6 fr. 50, pelouse : gagnant 15 fr. 50 et 9 fr.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES. — (Military 2^e série) 8 partants : 1^{er} Balzac II (M. D'Archer capitaine 4^e dragons) ; 2^e Procsès (M. Bastard, lieutenant) ; 3^e Dauphin (M. Tillet lieutenant) ; 4^e chassers. Mutuel (pesage) gagnant : 84 fr. 50, placés 30 fr. 50, 24 fr. et 12 fr. 50, pelouse gagnant : 71 fr., placés 16 fr. 50, 29 fr., et 15 fr.

Deuxième jour. — Lundi 22 juillet.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — Monté ou attelé. — Un objet d'art et 1.500 francs, 3.200 m.

1. Une, à M. de Chantemerle, 3.400 m., 5'40", 1'49" 7/10, Levivier. — 2. Teuton, à Mme de Vivens, 3.200 m., 5'42" Bernard. — 3. Usset, à M. Beauchamp, 3.400 m., 5'43" M. Beauchamp fils. — 4. L'Espérance, à M. Denis, 3.450 m., 6'05" Foucher. — 5. Maud, à M. de Latuillerie, 3.450 m., 6'07" Visa.

Non placés : Ugolin, à M. Guigues, 3.400 m. ; Biche, à M. Batailly, 3.200 m.

Mutuel (pel.) : 14 fr. ; placés : 7 fr. 50 et 6 fr. 50.

PRIX DES CHEMINS DE FER. — 3 partants : 1^{er} Redon, au vicomte d'Harcourt ; 2^e Lionne, à A. Childs. Mutuel (pesage) : 7 fr. 50 ; pelouse 8 fr. 50.

PRIX DU GOUVERNEMENT. — 4 partants : 1^{er} Iset (Estival) ; 2^e Corfu (Estival).

Mutuel (pes.), gagnant 14 fr. 50 ; placés 10 fr. et 10 fr. 50 ; pelouse : gagnant 13 fr. ; placés 8 fr. et 8 fr. 50.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. — 2 partants.

1^{er} Maître (De Beauregard).

Mutuel (pesage) 6 fr. 50 ; (pelouse) : 7 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG. — Monté. — 2.000 fr.

1. Universel, à M. du Rozier, 3.200 m. 5'29" 1'42" 4/5 Leverrier. — 2. Uncle Sam, à M. Guyon, 3.400 m., 5'32" Tardivon. — 3. Timbale, à M. de Chantemerle, 3.425 m., 5'37" Levivier. — 4. Tarin, à M. A. Hémond, 3.450 m., 5'42" Adèle. — 5. Polka, à M. Denis, 3.350 m., 5'46", Foucher.

Non placés : Turlurette, à M. Salmon, 3.325 m. Mutuel (pelouse) : 47 francs ; placés : 16 fr. et 9 fr. 3^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. — (Haies)

8 partants. 1^{er} Licora (Dugas) ; 2^e Le Pouly (D'Arroux) ; 3^e La Pommeraye (Renaudeau d'Are).

Mutuel (pes.), gagnant 12 fr. 50 ; placés : 9 fr., 11 fr. et 15 fr. (Pelouse) gagnant 14 fr. 50 ; placés : 7 fr. 50, 10 fr. 50 et 12 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE. — Steeple (4 partants). 1^{er} Jy pense (T. Hiron) ; 2^e Jongleur (De Brissoul).

Mutuel (pes.), gagnant 8 fr. 50 ; placés 6 fr. 50 et 12 francs.

Pelouse gagnant : 10 francs ; placés 6 fr. 50 et 7 fr.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL. — (Military). 6 partants. 1^{er} Quêteur (M. de Brosses) ; 2^e Grelz (Mascarell) ; 3^e Castelsarrasin (M. Granellini).

Mutuel (pes.) gagnant 14 fr. 50 ; placés : 7 fr. et 9 fr.

Pelouse gagnant : 18 francs ; placés 7 fr. 50 et 11 fr. 50.

— Le pari mutuel a fait le dimanche 18.290 fr. et le lundi 23.190 francs, soit un total de 41.480 francs.

Courses de Vichy.

Troisième jour. Dimanche 21 juillet.

Un temps lourd et un ciel gris n'ont pas attiré le public dimanche à Vichy, et de ce fait, la réunion n'a pas été aussi brillante qu'on pouvait l'espérer. L'orage qui menaçait a attendu le retour des courses, pour déverser ses cataclysmes bienfaisantes qui ont rendu la chaleur supportable.

Au point de vue sport et malgré la concurrence des courses de Chalon, Aix-les-Bains et Valence, la réunion a obtenu d'excellents résultats.

PRIX DE L'ALCAZAR (à réclamer). — 600 fr., 1.500 m.

1. Margaret Hall (M. Berguin) ; 2. Jaguar (M. Baron) ; 3. Rosario (M. Beynaguet).

Non placés : Néva et Chartreuse.

Une longueurs, deux longueurs.

Pari mutuel : 12 fr. ; placés : Hall, 8 fr. et 8 fr. 50.

Pelouse : 13 fr. 50 ; placés : 10 fr. 50 et 16 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT. — Monté. — 1.500 fr., 3.400 mètres.

1. Uriel, à M. G. Perrot, 3.400 m., 5'04", Michaux.

2. Uti, à M. Beauchamp, 3.475 m. 5'09" Meunier.

3. Uncle Tom, à M. Guyon, 3.400 m. 5'10" Bernardin.

Non placé : Uxor, à M. Cadot, 3.400 m. 5'46".

Mutuel (pelouse) : 10 fr. 50 ; placés : 7 fr. 50 et 7 fr.

PRIX DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL. — International.

attelé. — 1.500 fr., 3.900 m.

1. Sans Peur, à M. Cavey aîné, 3.900 m., 6'14".

M. Cavey, fils. — 2. Quinard, à M. Bonneau, 4.225 m., 6'14" 2/5 Lalaure. — 3. Randon, à M. de Champs, 3.925 m., 6'15" Colin. — 6. Urgence, à M. Beauchamp, 3.750 m., 6'27" Meunier.

Non placé : Trouville, à M. Compa, 3.900 m., 6'42".

Mutuel (pelouse) : 7 fr. 50 ; placés : 7 fr. 50 et 10 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES-CHASES DE FRANCE (Steeple-chase, 6^e série). — 2.600 fr., 3.400 mètres.

1. Hétopolis, à M. André Legrand (M. Mure). — 2. Mademoiselle de Momères, à M. R. de Saint-Péreuse (M. Baron). — 3. Astibloche, à M. Jacques Bizet (M. Beynaguet).

Deux longueurs, quatre longueurs.

Pari mutuel : 13 fr. Pelouse : 13 fr. 50.

PRIX DE CHAMEL (Course de haies, hacks et hunters, gentlemen-riders). — 1.200 fr., 2.800 mètres.

1. Pinte, à M. J. de Montlivault (M. Beynaguet).

2. JY Pense, à M. J. Thirouin (M. Mure). — 3. Jersey, à M. F. Olsinger (le propriétaire).

Une tête, quatre longueurs.

Pari mutuel : 21 fr. 50. Pelouse : 15 fr.

Courses d'Aix-les-Bains

2^e Journée. — Dimanche 21 juillet

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT. — (Prix spécial), 2.000 fr., 2.000 m. — 1. Bébé, à M. G. Arnaud (Jordan), qui fait Walk-Over.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (courses de haies) 2.000 fr., 3.000 m. — 1. King of Stam, à M. R. de Saint-Péreuse (Tuson). — 2. Ragotsky II, à M. Ph. Sanlaville (Galy), gagnée de trois longueurs.

Pari mutuel : pesage 14 fr., pelouse, 7 fr. 50.

PRIX DU GERLE. — 6.000 fr., 2.000 m. — 1. Pardon Monsieur, à M. Willy Carter (J. Cooke) ; 2. Otonne, au vicomte d'Harcourt (A. Hartley) ; 3. Conde, au vicomte d'Harcourt (Bridgland). Gagnée d'une encolure, le 3^e à une longueur 1/2.

Pari mutuel : pesage, 19 fr. ; pelouse, 10 fr. 50.

PRIX DE LA VILLA DES FLEURS (handicap international). — 6.000 fr., 2.200 m. — 1. Bébé, à M. G. Arnaud (Jordan) ; 2. Cleville, à M. Ph. d'Espous de Paul (J. Cooke) ; 3. Molène, au vicomte d'Harcourt (Bridgland). Gagnée de trois longueurs, le 3^e à 2 longueurs.

Non placés : Marmouset II, Auray.

Pari mutuel : pesage, 38 placés 19 et 32 ; pelouse, 23 placés 12 et 15.

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES-CHASES DE FRANCE (6^e série). — 2.600 fr., 3.400 m. — 1. Galipoti, à M. Audier (Galy) ; 2. Imposante, au comte de Laveaucoupet (Stone). Gagnée de trois longueurs.

Pari mutuel : pesage, 18 fr. ; pelouse, 7 fr.

PRÉFECTURE DE L'AIN

(SERVICE HIPPIQUE).

Concours de chevaux de selle

Un concours de chevaux de selle, réservé aux chevaux, hongres et juments de 3 à 7 ans inclus, aura lieu à Bourg, le 21 août prochain.

Une somme de 2.000 fr., ainsi que diverses médailles d'or, d'argent et de bronze seront distribuées en primes.

En outre, et jusqu'à concurrence de la somme de 300 fr., une indemnité de 25 fr. pourra être accordée.

dée, en suivant l'ordre de classement, aux propriétaires dont aucun animal n'aura obtenu de récompenses au concours.

Pour être admis, les animaux devront : 1^o avoir au moins 1 m. 48 de taille ; 2^o être nés dans l'Ain et issus d'étalons appartenant à l'Etat, ou approuvés ou autorisés, ayant fait la monte dans le département ; 3^o avoir été élevés dans les circonscriptions des Dépôts d'étalons d'Anney ou de Cluny ; 4^o appartenir à un propriétaire français ou domicilié en France.

Les engagements seront reçus à la préfecture de l'Ain jusqu'au samedi 17 août 1901.

Une affiche indiquant l'heure, le lieu et les conditions du concours sera incessamment apposée dans toutes les communes du département.

CALENDRIER HIPPIQUE

AOUT. — Jeudi 1^{er}, Vendredi 2, Courses de Moulins.

Samedi 3, Courses de Vichy.

Dimanche 4, Courses de Vichy, de Vienne

Mardi 6, Jeudi 8, Courses de Vichy.

Samedi 10, Courses de Châtillon.

Dimanche 11, Courses de Vichy, Châtillon, Nevers.

Lundi 12, Courses de Roanne.

Mardi 13, Courses de Nevers.

Jeudi 15 (Assomption), Courses de Villefranche.

Dimanche 18, Courses du Creusot, de la Tour-du-Pin, de Chalamont.

Dimanche 25, Courses de Paray-le-Monial, de Saint-Etienne.

LA VAPEUR EST REINE ! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demander le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, à Paris.

AVIS AUX SPORTSMEN. — La maison de l'Amazon, 2, rue Palais-Grillet, angle rue Grenette, s'est fait une spécialité des vêtements de sport pour Dames et Messieurs, à l'instar de Paris, à des prix modérés. Un coupeur se rend à domicile sur demande.

Courses de Vienne

Les courses de Vienne qui prennent de jour en jour plus d'importance promettent d'être fort brillantes cette année.

Près de 11.000 fr. de prix seront répartis dans sept courses différentes. Aussi le coquet hippodrome de Pont-Evêque sera, le 4 août prochain, le rendez-vous du monde sportif.

Le pari mutuel, mieux aménagé encore que les années précédentes, fonctionnera régulièrement.

En outre, grâce à l'obligeance de M. le Directeur de la Compagnie des Chemins de fer Economiques du Nord, trois trains desserviront l'hippodrome et partiront du Champ de Mars à 1 h., 1 h. 1/4 et 2 h. 5 m. Ces trains correspondront avec ceux de la Compagnie P.-L

Les chev. ay. une vitesse de 1'46" ou infér. partent à 3.150m.	
— 1'45" — 3.175	
— 1'44" — 3.200	
— 1'43" — 3.225	
— 1'42" — 3.250	
— 1'41" — 3.275	
— 1'40" — 3.300	
— 1'39" — 3.325	
— 1'38" — 3.350	
— 1'37" — 3.375	
— 1'36" — 3.400	

Les chevaux ayant gagné en 1901 une somme de 1.000 fr., reculent de 25 m., de 2.000 fr., ou mieux, de 50 m.; de 4.000 fr. ou mieux, de 75 m.; de 6.000 fr. ou mieux, de 100 m. Les chevaux appartenant à des propriétaires résidant habituellement dans le Rhône avanceront de 50 m. Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1900. Enfin les vitesses obtenues sur des distances inférieures à 2.800 m. et celles obtenues à Nice, Lyon, Levallois, seront déchargées de 2'.

Les chevaux de 3 ans n'ayant pas de vitesse constatée, partiront à 3.150 m. ceux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas de vitesse, partiront à 3.250 m. Distance maxima : 3.500. Distance minima : 3.100 m.

PRIX ROTTIER. — Handic. intern. Trot attelé. Partiellement 1.100 fr. pour chevaux et juments âgés de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays ayant obtenu au moins deux vitesses constatées depuis janvier 1901, jusqu'au moment des engagements. 600 fr. au 1^{er}, 300 fr. au 2^e, 200 fr. au 3^e. Entrée : 30 fr. Forfait : 10 fr. Poids libre. Distance maxima : 1.800 m. Distance minima : 1.600 m.

Le gagnant du premier prix, après la publication du handicap, reculera de 50 m.

Publication du handicap le samedi 10 août, au secrétariat de la Société Sportive du Rhône, 15, place Bellecour.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (Haies). 1.000 fr. offerts par le Conseil Municipal de Villefranche, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné un prix de 2.500 fr. depuis janvier 1901. Entrée 40 fr. moitié forfait, 200 fr. et la moitié des entrées au deuxième, 150 fr. au troisième, 50 fr. au quatrième. Les chevaux n'ayant pas gagné dans l'année un prix de 1.200 fr. recevront une décharge de 2 kgr.

En outre les gentlemen recevront 2 kil. Poids 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 71 kil. Distance : 2.900 mètres environ.

PRIX DE VILLEFRANCHE. — Hacks et Hunters — Gentlemen Riders. 800 fr. dont 500 au premier, 150 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième, et 50 fr. au quatrième, pour Hacks et Hunters de 3 ans et au-dessus. Entrée 20 fr. moitié des entrées au deuxième. Poids : 3 ans, 65 kgr.; 4 ans, 71 kgr. — 5 ans et au-dessus 72 kgr.; le gagnant d'un prix de 1.000 fr. dans l'année portera 2 kgr. et de deux ou plusieurs de ces prix 4 kgr. Seront encore admis aux mêmes conditions les chevaux non qualifiés hacks et hunters, mais ils seront à réclamer pour 3.000 fr. Une décharge de 3 kgr. sera accordée aux chevaux non inscrits au Stud-Book.

Distance : 2.800 m. environ.

Closure des engagements pour ces cinq courses, le vendredi 9 août, avant six heures du soir, chez M. AUBIER, secrétaire de la Société Sportive du Rhône, 15, place Bellecour, Lyon.

Les Commissaires : J. BUFFAUD, P. MARGE, CASATI-BROCHIER.

Courses de Montbrison

A l'occasion du concours hippique qui aura lieu les 4 et 5 août, des courses sont organisées sur l'hippodrome de la Société Hippique du Forez. En voici l'avant-programme dont on trouvera au Lyon-Sport, des exemplaires complets ainsi que ceux du concours hippique.

Dimanche. — **PRIX DE SAINT-AUBIN.** — 300 francs. Course internationale au trot attelé; distance : 3.000 m. Pour chevaux de tout âge et de tous pays. Entrée : 20 francs.

PRIX DU FOREZ. — 180 francs. Course de pays au galop; distance : 2.000 mètres. Pour chevaux de tout âge et de tout sexe, appartenant à des propriétaires cultivant eux-mêmes et domiciliés dans le département de la Loire. — Entrée : 10 francs.

Lundi. — **PRIX DU COMMENCE.** — 250 francs. Course au trot attelé; distance : 3.000 mètres. Pour chevaux servant habituellement à leurs propriétaires, (habitant le département de la Loire). Entrée : 10 fr.

PRIX DU FOREZ. — 190 francs. Course de pays au trot attelé; distance : 3.000 mètres. Pour tous chevaux appartenant à des fermiers ou propriétaires cultivant eux-mêmes la terre, habitant le département de la Loire et conduits par leur propriétaire ou son domestique habituel. Entrée : 10 francs.

Courses de Vienne

Dimanche 4 août

1^{er} PRIX DU GOUVERNEMENT ET DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG. (Monté ou attelé). — 900 fr., pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 3 ans et au-dessus, issus d'un étalon de l'Etat, ou approuvé ou autorisé, ayant fait la monte dans les circonscriptions d'Anney, Rodéz et Perpignan, et dans le département du Rhône, nés et élevés dans ces circonscriptions, appartenant à des propriétaires y ayant leur domicile, et n'ayant pas gagné 2.000 fr. — 600 fr. et les entrées au 1^{er}, 200 fr. au 2^e, 100 fr. au 3^e. Entrée 20 fr.; moitié forfait. Les chevaux de 3 ans avanceront de 100 m.; ceux de 4 ans, de 25 m. Distance : 3.000 mètres.

2^e PRIX DU GOUVERNEMENT. (Attelé). — 1.400 fr. pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France, issus d'un étalon de l'Etat, ou approuvé ou autorisé. Les chevaux hongres sont également admis mais ils devront être nés et élevés dans les circonscriptions d'Anney, Cluny, Perpi gnan et Rodéz et dans le département du Rhône, et appartenir à des propriétaires y étant domiciliés. — 800 fr. et les entrées au 1^{er}, après que le 4^e aura retiré la sienne, 400 fr. au 2^e, 200 fr. au 3^e. Entrée : 25 fr.; moitié forfait. Les chevaux ayant gagné 2.000 fr. partiront à 3.600 m.; de 5.000 fr., à 3.700 m.; de 10.000 fr., à 3.800 m. Les chevaux nés ou importés, avant l'âge de 3 ans, dans le département de l'Isère et appartenant à des propriétaires y ayant leur domicile, bénéficieront d'une avance de 100 m. Distance : 3.500 mètres.

Engagements pour ces deux courses jusqu'au mardi 30 juillet, avant midi, chez M. Ogeret, membre de la Commission des courses, 13, place de l'Hôtel-de-Ville, à Vienne.

Courses de Châtillon-sur-Chalaronne

Les courses de Châtillon-sur-Chalaronne auront lieu samedi 10 et dimanche 11 août. — Voici l'avant-programme :

Première journée. — 1^{er} prix du Conseil général. Trot monté ou attelé. — Prix des Tribunes. Steeple-Chase (Gentlemen et jockeys). — 2^e prix du Conseil général. Trot monté ou attelé. — 1^{er} prix de la Société Sportive d'encouragement. Prix spécial. Course plate. — Prix Régional de la Société des Steeple-Chases de France. Steeple-Chase (Gentlemen et jockeys).

Deuxième journée. — Prix du Gouvernement de la République. Trot monté ou attelé. — Prix de la Société Sportive d'Encouragement. Course de haies. — Prix de l'Encouragement des Steeple-Chases 6^e série. — Prix de la Société d'Encouragement. Trot monté ou attelé. — Prix de la ville de Châtillon. Course de haies (Hacks et hunters. Gentlemen-Riders). — Prix des Dames. Steeple-chase militaire 2^e série.

Courses de Roanne

Dimanche, 11 août 1901.

COURSES DE STEEPLE. — **PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT** (Course de haies). — 2.000 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8.000 fr. en un ou plusieurs prix. Entrée : 50 fr.; moitié forfait. Poids : 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 71 kil. Le gagnant, dans l'année, d'un prix de 1.500 fr., portera 2 kil. de plus; de deux de ces prix ou de 4.000 fr., en un ou plusieurs prix, 4 kil.; de 6.000 fr. en un ou plusieurs prix, 6 kil. Tout cheval n'ayant jamais gagné recevra 3 kil. de décharge. Les gentlemen recevront une décharge supplémentaire de 3 kil. Distance : 3.000 mètres environ.

PRIX DE LA VILLE ET DES GÉOLOGES DE ROANNE (Steeple-chase). — A réclamer. — 2.000 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15.000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure. Entrée : 100 fr.; forfait, 25 fr. Poids : 4 ans, 65 kil.; 5 ans, 67 kil.; 6 ans et au-dessus, 68 kil. Tout cheval ayant gagné un prix de 6^e série portera 5 kil. de surcharge. Distance : 3.400 mètres environ.

1^{er} PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-chase militaire. — 2^e série). — Conditions ordinaires.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-chase — 6^e série). — 2.600 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15.000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure. Entrée : 100 fr.; forfait, 25 fr. Poids : 4 ans, 65 kil.; 5 ans, 67 kil.; 6 ans et au-dessus, 68 kil. Tout cheval ayant gagné un prix de 6^e série portera 5 kil. de surcharge. Distance : 3.400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 6 août, avant 2 heures du soir, 1, rue de Castiglione, à Paris.

COURSES AU TROT. — **1^{er} Prix du Conseil général** (au trot monté). — 500 fr. pour tous chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de la Loire, issus d'étalons de l'Etat, ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des Haras. Entrée : 20 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil.; 6 et 7 ans, 80 kil. Tout cheval ayant gagné en courses publiques une somme totale de 500 fr. rendra 50 mètres; de 1.000 fr. et au-dessus, 100 mètres. Tout propriétaire ou fermier montant ou faisant monter son cheval par son domestique, et prouvant, par un certificat du maire de sa commune, que son cheval est né et a été élevé dans sa ferme, avancera de 50 mètres. Distance : 3.200 mètres.

Prix des Haras (au trot monté). — 500 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans la circonscription du dépôt d'étalons de Cluny, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des Haras. Entrée : 30 fr.; forfait, 20 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Tout gagnant d'une somme de 1200 fr., en prix de courses ou d'épreuves, portera 3 kil. de surcharge; d'une somme de 3.000 fr., 6 kil.; d'une somme de 6.000 fr., 10 kil. Distance : 3.200 mètres.

2^e Prix du Conseil général (au trot attelé). — 500 fr., offert par le Conseil général de la Loire, pour tous chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de la Loire, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des Haras. Entrée : 20 fr.; forfait, 10 fr. Poids libre. Tout cheval ayant gagné en courses publiques une somme totale de 500 fr. rendra 50 mètres; de 1.000 fr. et au-dessus, 100 mètres. Tout propriétaire ou fermier montant ou faisant monter son cheval par son domestique et prouvant, par un certificat du maire de sa commune, que son cheval est né et a été élevé dans sa ferme, avancera de 50 mètres. Distances : 3 ans, 3.200 mètres; 4 ans, 3.300 mètres; 5 ans, et au-dessus, 3.400 mètres.

Engagements, pour ces trois courses, jusqu'au lundi 20 juillet, chez M. Auloge, secrétaire de la Société des courses, à Roanne.

Les Commissaires : M. de GATELLIER, C. D'ASSIER, J. de VILLAIN.

Courses de Saint-Etienne

Nous publions aujourd'hui le programme des courses de Saint-Etienne, qui subira peut-être quelques modifications avant son insertion au bulletin officiel.

Société Hippique de Saint-Etienne

Première journée. — **Dimanche 25 août**
PRIX DE CIVENS (International attelé). — Parties liées. — Handicap.

1.500 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays, ayant obtenu au moins deux vitesses depuis janvier 1901, ou ayant au moins couru quatre fois depuis cette époque, jusqu'au moment des engagements.

Entrée : 30 francs; forfait : 20 fr. Distance minima : 1.600 m.; 900 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}; 400 fr. et le quart des entrées au 2^e; 200 fr. et un quart des entrées au 3^e.

Le handicap sera publié en même temps que les engagements.

PRIX DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE (Steeple-chase). — Gentlemen et jockeys.

2.500 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné dans l'année un prix de 8.000 fr.

Entrée : 30 fr. Au second, 500 fr; au troisième, 300 fr. sur le prix.

Poids : 4 ans, 68 kil.; 5 ans et au-dessus, 70 kil. Tout cheval ayant gagné dans l'année un prix de 1500 fr. portera 1 kilog., 2 ou plusieurs de ces prix 2 kilog. Les chevaux mis à réclamer pour 4.000 fr. recevront 2 kilog., pour 2.000 fr. 4 kilog., pour 1.000 fr. 6 kilog. Les gentlemen recevront en outre une décharge de 2 kilog. Distance : 3.400 m. environ.

PRIX MM. DORIAN (Course de haies). — Hacks et hunters. — Gentlemen riders. — 2000 fr. pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus. Entrée : 30 fr.; 400 fr. au deuxième; 200 fr. au troisième sur le prix. Poids 4 ans, 69 kil.; 5 ans et au-dessus, 71 kil. — Tout gagnant dans l'année d'une somme de 3.000 francs portera 2 kil., de 6.000 fr. ou plus 4 kil. Seront également admis aux mêmes conditions les chevaux non qualifiés hacks et hunters, mais ils seront à réclamer pour 3000 fr.

Les gentlemen n'ayant pas gagné de courses dans l'année recevront 2 kil. — Distance : 2.800 m. environ.

PRIX DE LA LOIRE (Course plate). — 500 fr. et objets d'art pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 3 ans et au-dessus. 250 fr. et la moitié des entrées et objet d'art au premier; 150 fr. et le quart des entrées et objet d'art au deuxième; 75 fr. et le quart des entrées et objet d'art au troisième; 25 fr. au quatrième. Entrée : 10 fr.

Poids 3 ans, 58 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 68 kil. Tout cheval ayant gagné dans l'année un premier prix portera 3 kil., deux ou plusieurs premiers prix 5 kil.

Distance : 2.600 mètres environ.

PRIX DE FURENS (Military 2^e série). — Objet d'art, valeur 800 fr. Conditions ordinaires.

PRIX DE LA TERRASSE (Military 3^e série). — Objets d'art, valeur 325 fr. Conditions ordinaires.

Deuxième jour. — Mardi 27 août.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG ET DU CONSEIL GÉNÉRAL (International attelé ou monté). — Rendements par record. Poids libre. 2.000 fr. dont 1.000 offerts par la Société du Demi-sang pour chevaux de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tous pays.

Les chevaux ayant un record de 1'30" ou mieux partent à 4.000 m., de 1'31" à 3.975, et ainsi de suite jusqu'à ceux qui ont un record de 1'45" qui partent à 3.625 m.; ceux ayant un record inférieur à 1'45", à 3.600 m.

Les chevaux n'ayant pas de record, partiront à 3.800 m.

Les chevaux nés et élevés en France, avanceront de 50 mètres.

Il ne sera tenu compte que des records obtenus en France, depuis janvier 1900.

Le cheval ayant gagné le prix de Civens reculera de 50 m.

Le cheval arrivé deuxième dans cette même course, reculera de 25 m.

Entrée 30 fr. — Forfait 15.

1.000 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}; 500 fr. et le quart des entrées au 2^e; 300 fr. et le quart des entrées au 3^e; 200 fr. au 4^e.

Distance minima : 3.600; maxima 4.000 m.

PRIX DE VILLARS (Military, 3^e série). — 325 fr. en objets d'art. — Conditions ordinaires.

CROSS-COUNTRY. — Objets d'art.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ÉTIENNE (Steeple-chase) à réclamer.

12.100 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5000 fr. Entrée 30 fr. Au second, 300 fr.; au troisième 150 fr. sur les prix. — Poids, 4 ans 66 kil.; 5 ans et au-dessus, 69 kil. Les chevaux mis à réclamer pour 3000 fr. recevront 2 kil.; pour 2000, 4 kilog.; pour 1500 fr., 6 kil. Tout gagnant d'un steeple, dans l'année, portera 2 kil., de 2 steeple 3 kil., de 3 ou plusieurs steeple, 4 kil. Distance, 3.500 m. environ.

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE (Course de haies). — Gentlemen et jockeys.

1000 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné dans l'année une somme de 8.000 fr., entrée 30 fr.; poids 4 ans, 65 kil.; 5 ans et au-dessus, 69 kil. Tout gagnant dans l'année d'une somme de 2000 fr., portera 2 kil.; 4000 fr., 4 kil.; de 6000 fr. et au-dessus, 6 kil. Les gentlemen recevront une décharge de 3 kil. distance, 2.800 m.

PRIX DU FOREZ (Course plate). — 500 fr. et objets d'art pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné en 1901 un premier prix de 1000 fr. Le gagnant du prix de la Loire est exclu. Poids libre, entrée 10 fr.; de 250 fr. et les entrées et objets d'art au premier; 150 et objet d'art au deuxième, 75 fr. et objet d'art au troisième, 25 fr. et objet d'art au quatrième. Distance 2.600 mètres.

Closure des engagements pour ces deux réunions chez M. Albert Aubier, secrétaire générale de la société hippique de Saint-Etienne, 11 place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne: le Mardi 20 août avant midi.

Les commissaires : D. Dorian, Arbel, V. Gomy.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION : trotteurs, poulainiers, poulains et étalons.

M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

— L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Hayrieu, à LYON-MONPLAISIR. Poste d'entraînement, paddocks, herbagères, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

TIR AUX PIGEONS DE CHARBONNIÈRES

Nombreuse assistance dimanche passé au pavillon du tir. Oiseaux excellents. En résumé, belle journée pour la clôture du concours de tir aux pigeons.

Poule d'essai. — Partagée entre MM. Didier, du Peloux et Lablatrière.

Le grand prix de clôture (handicap) a été gagné par M. Ribollet (26 m. 1/2), tuant 8/8. Les 2^e, 3^e et 4^e places ont été partagées entre M. du Peloux (24 m.), Poizat (27 1/2) et J. Gazagne (26 1/2).

La poule réglementaire a été jouée par MM. Chavriat et Didier.

Poule au double : MM. Nouvellet et J. Gazagne. Ont pris part au tir : MM. Ribollet, Anglois, L. Gazagne, de St-Trivier, de la Motte, Poizat, Boichot, Bernus, Magnin, L. Ribollet, Lablatrière, J. Gazagne, de la Bâtie, du Peloux, Obert, Chambon, A. Damour, E. Damour, Nouvellet, Didier, Rittion.



EXPOSITION CANINE DE LYON

Voici la suite du rapport dont nous avons commencé la publication dans un des précédents numéros et après les *Spaniels*, nous donnons aujourd'hui les appréciations sur les *Cockers*.

Cockers mâles. — Dix chiens dont cinq méritent récompense.

1^{er} prix : *Archiduc de Paris*. Très joli jeune chien avec l'excellente construction de chasse que l'appellera la *construction-type-Lofky*. Personnellement, je trouve que le vainqueur de nos deux field-trials est admirablement bâti : dessus, poitrine haute avec côtes longues, aplombs, leviers de l'arrière-main, tout est, dans *Lofky*, réuni pour donner la puissance, la vitesse et l'endurance maxima.

Avec une belle tête et un beau poil, il serait parfait. *Archiduc* qui a, lui, une jolie tête et un beau poil, doit devenir, s'il se corse, un excellent chien. Il a les yeux clairs.

2^e prix : *Néro de Paris*. Très beau chien, moins distingué que *Archiduc*, avec surtout moins bonne tête (nez un peu pointu, yeux également clairs et un peu petits). Mais la construction, les aplombs, et le poil sont aussi bons; et à ne considérer que le coffre *seul*, je préférerais celui de *Néro*, qui est plus puissant.

En somme ces deux chiens, pour le moment, très bons; espérons qu'ils le resteront.

3^e prix : *Kojne du Carrot* vient loin derrière avec de la race mais aussi un aspect engoncé; manque d'encolure, dos plat, un manque général de branche, nez un peu pointu, poil pas irréprochable.

M. T. H. R. : *Sidi de Saint-Marcellin*. J'ai été très indulgent pour ce chien, en raison de sa construction déjà très bonne pour un jeune chien, et tout à fait construction de chasse. Si le rein paraît un peu long, c'est que le chien n'a qu'un an. J'aban donne la tête, lourde et ronde, avec fanon.

M. T. H. Toc. Bonne construction quoique manquant de style, ensemble un peu rond : bons aplombs, manque de type dans la tête, yeux clairs, oreilles hautes, croupe ronde, fouet attaché bas.

Cockers femelles. — 10 chiennes, dont sept méritent récompense : 4 bonnes chiennes de tête.

1^{er} prix et prix spécial : *Cigale*. Très bonne chienne avec du type, très bien suivie, bonne construction, bons aplombs, bon poil. Sa tête serait un peu courte.

N. B. — Malgré les prédictions qui ont suivi l'exposition de Paris 1900, la chienne ne s'est nullement alourdie, et est restée dans le type et très suffisamment légère.

2^e prix : *Syrrah*. Très bonne chienne, bonne construction, moins le style que *Cigale*, œil un peu clair, son poil était un peu frisé au moment du jugement, le seul moment qui compte pour le juge.

3^e prix : *Fauvette Bleue*. Ensemble bon et du type, bons membres et bons aplombs, sauf que la chienne est légèrement campée du devant.

M. T. H. R. *Frida*. Bonne chienne, bien suivie, et qui serre de très près la précédente. Tête un peu courte et pointue, manquant d'espèce, yeux clairs, mais construction et aplombs bons.

M. H. *Nitouche III de Rochefort*. Très bonne petite chienne avec beaucoup de type et de qualités, mais que je n'ai pas placée plus haut parce qu'elle est trop petite dans son ensemble; si la chienne, qui n'a que 9 mois d'ailleurs, devient d'une « pointe » plus grande, elle sera très bonne.

M. S. à *Fly*, qui a des qualités, mais des membres beaucoup trop grêles, des jarrets médiocres, l'œil clair, le poil un peu frisé.

M. S. à *Doll de Paludra* qui est petite, avec des aplombs de devant médiocres.

Cockers mâles jeunes. — 1^{er} prix : *Archiduc de Paris*; 2^e prix : *Néro de Paris*; 3^e prix : *Sidi de Saint-Marcellin*.

M. S. à *Bob*. Chien très bien bâti en chien de chasse, avec de bons aplombs; stop trop accentué. Sa couleur « leuron » bien qu'admirable (nous l'avons vue une fois à Paris), étonne, mais il y a surtout chez le chien un je ne sais quoi d'indéfinissable qui sent le croisement et m'a recommandé la prudence.

Cockers femelles jeunes. — 1^{er} Prix : *Kios*, jolie jeune chienne, bien bâtie avec bons aplombs, bonne tête, quoique les yeux soient un peu petits. Robe flatteuse mais petite disposition au toupet.

2^e Prix, pas décerné.

3^e Prix : *Luba du Pouyet*, bonne chienne, bien construite pour son âge, mais avec mauvais poil, aux oreilles surtout, et en mauvais état d'exposition.

M. H. *Nitouche III de Rochefort*, maintenue encore une fois en dehors des prix, à cause de sa petite taille.

Couples. — 1^{er} Prix : à *Smart de Ressous* et *Flower de Ressous*. Malgré les aplombs du chien, le couple a beaucoup de type et d'ensemble et est un couple de beaux chiens bien appareillés.

2^e Prix : à *Archiduc de Paris* et *Néro de Paris*. Très bon couple, très bien appareillé, mais qui, à cause de sa jeunesse, à moins de fini, moins de type que le couple précédent. Il passe avant.

3^e Prix : *Clara de Ressous* et *Cyrano de Ressous*. Les mauvais aplombs de *Cyrano* baissent tout à fait la valeur du couple.

Groupe. — Le 1^{er} Prix est très mérité par les quatre chiens : *Cyrano*, *Smart*, *Flower*, *Clara de Ressous*, qui forment un bel ensemble présentant beaucoup de qualités et surtout beaucoup de type. J'ai indiqué plus haut ce que je reprochais aux chiens et j'admire beaucoup les chiennes.

de Roanne, 73 p., 125. François (Auguste) de Saint-Etienne (9 c.), 71 p., 130. Pacioni, de Roanne (9 c.), 71 p., 143. Argoud, d'Anney (8 c.), 67 p.

Société de tir de l'Armée Territoriale

Dimanche, 28 juillet, dernière séance d'exercices. Clôture du concours du mois.

Le grand concours de fin d'année s'ouvrira le 11 août par une séance consacrée exclusivement aux concours réglementaires, qui n'auront lieu que ce jour-là. Les tireurs admis à la 1^{re} classe et pouvant concourir sont prévenus individuellement.

Une subvention. — Dans sa séance de mardi dernier, le Conseil municipal de Lyon a accordé une subvention de 3.000 fr. à la Société de tir de l'Armée territoriale qui organise de grandes fêtes pour le mois d'août prochain, à l'occasion du 25^e anniversaire de sa création.

Société de Tir de Lyon

Dimanche 28 juillet, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons et concours au revolver libre réservés aux sociétés.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Sports Nautiques

Le Congrès de la Fédération Française

Le Congrès de la Fédération Française se réunira le samedi 10 août, à 8 heures 1/2 du soir, à la brasserie Mollard, 117, rue Saint-Lazare.

Les questions à l'ordre du jour ne pouvant être toutes traitées dans cette réunion, les délégués des groupes régionaux se réuniront à nouveau le dimanche 11 août, à 10 heures du matin, au garage de la basse Seine, 52, quai de Courbevoie, à Courbevoie.

A l'ordre du jour, nous relevons les propositions suivantes:

— Maintien du régime des prix en objets d'art, avec indemnités de déplacement et bons de matériel.

— Suppression de l'indemnité à toute équipe arrivant une minute après le premier.

— Réglementation des bons de matériel.

— Pénalité à édicter contre la Société convaincue d'avoir trafiqué des bons de matériel.

— Autorisation à chaque Société de s'affilier directement à la Fédération Française et interdiction de s'affilier à un groupe autre que celui qui lui est désigné par la Fédération Française, et relativement à sa position géographique. Obligation de s'entendre avec son groupe pour les Championnats.

— Vote, au Congrès, par Société, pratiquant activement l'aviron, et non par groupe régional.

— Pénalité à appliquer aux Sociétés qui engageaient des rameurs et barreaux ne sachant pas nager. (La réunion du Comité central du 30 juin propose 100 fr. au profit de la Caisse centrale).

— Renouvellement de la convention avec l'USFSA.

— Nomination des délégués au Congrès de Zurich.

— Propositions diverses.

— Les votes qui seront demandés au Congrès ne le seront qu'à titre indicatif et uniquement pour tracer aux délégués de la Fédération Française, la ligne de conduite à tenir au Congrès de la Fédération Internationale qui a lieu à Zurich, le 17 août.

Championnats du Sud-Est

Les championnats du Sud-Est seront courus le dimanche 4 août, à 2 heures précises, dans le bassin de Collonges-l'Île-Barbe, sur le parcours de 1.800 mètres environ. Les épreuves sont: *Shiff junior*; *Shiff senior*; *Deux seniors*; *Quatre seniors*; *Iluit seniors*; *Double sculls*; *Périsoire*.

Les engagements seront clos le 1^{er} août à 10 heures soir. — Prière d'adresser les engagements au siège de la Fédération, café du Coq Noir, 30, rue Ferrandière.

La Fédération du Sud-Est se réunira le jeudi 1^{er} août. *Ordre du jour*: 1^o Clôture des engagements; 2^o Versement des cotisations de 1901; 3^o Congrès du 11 août; 4^o Questions diverses.

RÉGATES A VOILE

On nous assure que les *Voiliers de la Saône* doivent donner des Régates à voile, sous la direction de leur Cercle, et les règlements de l'Union des Yachts Français, le dimanche 15 août prochain, dans le bassin de Villevert-Neuville. A cette réunion doivent prendre part des voiliers du lac Léman, de Chalon-sur-Saône, de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, de Fontaines-sur-Saône, de Collonges et de Lyon-Neuville.

Des prix importants sont offerts par les notabilités de la région Lyonnaise, ces courses devant comporter plusieurs séries de voiliers de divers tonnages.

Régates de l'Aviron Vichysois

Voici les résultats des Régates Internationales données dimanche, sur l'Allier, par l'*Aviron Vichysois* et dans lesquelles nos rameurs lyonnais se sont taillés la plus belle part de succès:

Deux rameurs (junior). — 1. Cercle de l'Aviron de Lyon (Berthaud frères), 9' 26"; 2. Union Nautique de Lyon (Mazancieux et Correl), 9' 41"; 3. Régates Mazonnaises, 9' 50".

Un rameur (senior). — 1. Lardon (U.N.L.), 9' 30"; 2. Champard (Sport Nautique de Bergerac), 10' 12"; 3. Michaud (Union Nautique de Lyon), 10' 33".

Quatre rameurs (junior). — 1. Cercle de l'Aviron de Lyon (Berthaud frères, Thédénat, Courciau), 8' 37"; 2. Régates Mazonnaises (Dusange, Choignard, Lapiere, Debanne), 8' 52"; 3. Sport Nautique de Bergerac (Chassagne, Vignier, Lachurie, Allégro), 8' 56".

Deux rameurs (senior). — 1. Union Nautique de Lyon (Lardon frères), 9' 12"; 2. Union Nautique de Lyon (Michaud et Guillion), 10' 10"; 3. Union Nautique de Lyon (Mazancieux et Correl), 10' 27".

Un rameur (junior). — 1. Coste (Sport Nautique de Bergerac), 10' 18"; 2. Vedrenne (Club Nautique Castillonnais), 11' 44"; 3. Wild (Union Nautique de Lyon), 11' 49".

Quatre rameurs (senior). — 1. Cercle de l'Aviron de Lyon (Berthaud frères, Thédénat, Courciau), 13' 24"; 2. Union Nautique de Bergerac (Chassagne, Vignier, Lachurie, Allégro), 13' 58".

Les courses, à l'exception de la dernière, avaient lieu sur 1800 m.

Les rameurs français en Allemagne. — Nous sommes heureux d'enregistrer les succès obtenus, dimanche, aux régates de Strasbourg, par les quelques rameurs parisiens qui y ont pris part.

Dans la course des skiffs seniors, d'Heilly et Boutlemy ont encore triomphé des équipes strasbourgeoises.

C'est la première fois, depuis 1870, que des rameurs français prennent part aux régates de Strasbourg. Aussi des forces imposantes de police avaient été mobilisées, au cas de manifestations hostiles de la part du public. Rien n'est arrivé de tout cela, au contraire, le public, véritablement emballé, a fait une véritable ovation aux rameurs français.

Allons ! après le cyclisme et l'automobilisme, c'est l'aviron qui sert de trait d'union entre sports. Les sports athlétiques vont-ils encore *rapprocher* nos jeunes rivaux ?

Le « Figaro » vient de prendre une heureuse initiative. Il se propose, après avoir recueilli sur la question les avis des notabilités de l'aviron et s'être assuré le concours des Sociétés intéressées, d'organiser à Paris, ou près de Paris, sur le beau fleuve qu'est la Seine, un meeting de régates d'une telle ampleur qu'il égalera, éclipsera peut-être le fameux meeting d'Henley.

L'idée du « Figaro » mérite tous les encouragements. Le sport de l'aviron est un sport remarquable, et qui a le mérite d'être une des plus élégantes manifestations de l'effort musculaire.

L'aviron et les sports athlétiques. — La tentative, faite à Lyon, par une société athlétique, de mettre à la portée de ses membres, durant la saison d'été, la pratique de l'aviron et n'a malheureusement pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre, mais elle a rencontré, semblerait-il, plus de succès à Marseille. L'ancien équipier du *Racing-Club de France*, l'équipier habile et le dirigeant généreux de l'*Olympique de Marseille* est arrivé à constituer, depuis 3 mois et tout d'une pièce une équipe à 4. Les jeunes rameurs de *Troum de l'air* se sont mis sérieusement à l'entraînement et malgré les fortes chaleurs, continuent de fréquenter assidûment le garage, ayant hâte de se former et d'arriver à une nage correcte.

Durant ces deux mois de villégiature plusieurs débutants ayant dû s'absenter, les équipes ont été modifiées. C'est ainsi que M. Bonfils, le chef de nage de l'équipe scolaire de *Calypto*, vient de remplacer M. Bideaux, qui tenait ces mêmes fonctions dans l'équipe de *Troum de l'air*.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

On annonce même qu'une équipe de 8 a été constituée pour courir le championnat demain, 28 courant; elle est composée de MM. Love, Rolland, Bonfils, Baur, Barthélemy, Richard, Delso, Ronchetti.

Nous ne saurions trop féliciter une telle initiative chez nos athlètes voisins et nous suivrons avec intérêt les résultats de leurs efforts.

J. G.

pour l'avenir et engager nos grands industriels à établir, comme cela se fait pour l'essence, des dépôts d'alcool sur toutes les routes de France.

La s'est terminée notre entretien et, en prenant congé du champion de l'alcool nous lui avons souhaité bon voyage et bonne route. Il se rendait dans le Midi; sa première étape était Saint-Etienne.

Course de Côte de l'Automobile-Club Dauphinois

Nos cyclistes lyonnais et les chauffeurs de la région connaissent bien la si pittoresque route de Vizille aux lacs Laffrey, avec cette longue montée de plus de 6 kilomètres qui prend en sortant de Vizille. C'est sur cette route qu'aura lieu une importante course de côte le mois prochain.

L'*Automobile-Club Dauphinois*, d'accord avec les autorités locales, organise, pour le 11 août prochain, un grand concours automobile sur la longue côte de Laffrey et la route de La Mure. La côte mesure 6,500 mètres sans aucun lacet dangereux.

La moyenne de pourcentage est de 9,3 0/0 et sa pente varie de 7 à 13 0/0.

La route partant de Vizille à l'altitude de 280 mètres, atteint 8 kilomètres après Laffrey qui est à 930 mètres. C'est sur la première partie de cette côte qu'aura lieu le concours, qui ne rencontre qu'un petit village (les Traverses).

Ce sera, à coup sûr, une excellente épreuve de classement. C'est d'ailleurs sur cette route que le T. C. F. organise son épreuve de classement pour freins. Les engagements sont reçus à l'*Automobile Club Dauphinois*, par M. le docteur Pegoud, à Grenoble.

Les Automobiles aux Manœuvres

Les militaires de la réserve ou de l'Armée territoriale qui désirent être convoqués pour les manœuvres d'automne de cette année comme automobilistes, avec des machines leur appartenant, doivent en faire la demande sans retard au bureau de recrutement de la subdivision de leur résidence.

Pour cette année, l'indemnité journalière à accorder aux propriétaires de ces voitures est fixé à 12 fr. par jour pour les voitures; 20 fr. par jour pour les voitures de huit chevaux et au-dessus, sans compter l'indemnité journalière exceptionnelle accordée aux conducteurs pour leur substance comme militaires isolés.

L'Automobilisme sur les voies ferrées

La Compagnie du Nord va essayer, dans quelques jours, entre Paris et Montsoult, et entre Paris et Pontoise, des voitures automobiles construites pour rouler sur rails.

Si les essais réussissent, les voitures automobiles remplaceraient avec avantage, sur certaines lignes, les trains du matin uniquement mis en marche pour le service postal.

Les bagages non accompagnés.

Voici l'époque des grandes excursions arrivées. Aussi, les cyclistes et chauffeurs sauront-ils apprécier les facilités que leur donne le tarif G. V. 110, récemment inauguré par les Compagnies de chemins de fer, et qui leur permet de se faire suivre, d'étape en étape, par leur malle ou leur valise. Quelle simplification sur le système des messageries, puisque ce tarif permet d'enregistrer ses bagages, moyennant paiement du transport, par un train qu'on ne prend pas; on reçoit un bulletin, au moyen duquel on retire ses colis à la gare d'arrivée. Il est bon de rappeler le tarif:

Pour les colis pesant 40 kilogrammes et au-dessus, 0 fr. 05 pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de kilogrammes et pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de kilomètres. Et au minimum, 1 franc.

Pour les colis pesant plus de 40 kilogrammes: 0 fr. 04 pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de kilogrammes et pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de kilomètres; plus, pour frais de manutention, 0 fr. 015 pour chaque dizaine ou fraction de dizaine de kilomètres.

Et au minimum: 1 fr. 50 au-dessus de 40 kilogr. jusqu'à 200 kilogr.; 2 francs au-dessus de 200 kilogr. jusqu'à 500 kilogr.; 2 fr. 50 au-dessus de 500 kilogr.

Essence de Pétrole Spéciale

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR Moteurs et Automobiles

CYCLISME

Les Grands prix de l'U.-V.-F.

La réunion des Grands Prix de l'U.-V.-F., ajournée une première fois, par suite du mauvais temps, a obtenu, dimanche dernier, au Velodrome Tête-d'Or, un assez beau succès sportif. Quant au public, il était plutôt clairsemé. Cela se comprend avec la chaleur accablante de cette journée, qui s'est terminée par un orage dont quelques officiels se souviendront.

Toutes les courses, à part la dernière, où, en l'absence de concurrents de valeur, Berjon s'est absolument promené, toutes les courses, dis-je, ont été disputées avec un acharnement que nous sommes heureux de trouver chez nos amateurs. Le résultat sensationnel de cette journée est la défaite de Néron, trois fois champion de vitesse du Sud-Est, mais qui, cette fois, s'est laissé ravir le glorieux trophée, battu d'un pneu par un amateur inconnu hier, célèbre aujourd'hui.

Ce n'est pas, en effet, le premier venu qui peut se vanter d'avoir enfin battu Néron, et Berthet s'est vraiment montré de classe pour s'adjuger énergiquement cette victoire.

La course professionnelle donne lieu également à plusieurs surprises, c'est ainsi que nous avons vu Duroy battre Lambrechts, Altin vaincre le parisien Ruinard, et Champion triompher de Cornet.

En somme, journée très intéressante. L'organisation a bien pêché quelque peu, mais il ne faut pas en faire trop de reproche

aux dirigeants de l'U.-V.-F., étant donné la mauvaise habitude qu'on a laissée prendre à nos coureurs de se faire attendre longuement avant de paraître en piste. Ils voudraient tous se faire attendre comme des prodiges et des célébrités, qui ont bien garde, nous l'avons vu avec Major-Taylor, d'indisposer le public par ce sans-gêne.

A part cela, la réunion a bien marché et il faut en féliciter M. Laganne, le très dévoué chef consul de l'U.-V.-F. qui se multipliait pour assurer la bonne organisation de la fête.

Nous avons remarqué dans la tribune officielle: MM. le capitaine Sauzet, représentant M. le Gouverneur Militaire de Lyon; Marty, secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet du Rhône, Schrader, membre du Comité Directeur de l'U.-V.-F. et qui a paru fort intéressé à la réunion, Abran de l'*Auto Vélo*, M. le capitaine Perrin, Germain, etc. Voici les résultats détaillés de ces Grands Prix:

RÉSULTATS

CHALLENGE DU SUD-EST (1.000 m.). — 1^{re} série: 1^{er} Baudrand; 2^e Milliat; 2^e série: 1^{er} Berthet; 2^e Berjon; 3^e série: 1^{er} Romanet; 2^e Blanchard; 4^e série: 1^{er} Paleyron; 2^e Putinier.

Finale: 1^{er} Berthet (C.V.); 2^e Baudrand (R.C.); 3^e Paleyron (R.C.). T. 1' 35". Cette finale courue une première fois donna lieu à un *dead-heat* entre Berthet et Baudrand. Un match disputé entre ces deux derniers donna finalement la victoire à Berthet pour une épaisseur de pneu. Le classement par société donne la victoire au *Rapid Club de la Cité* qui arrive en tête avec sept points. Toutes nos félicitations à cette active société qui semble vouloir se distinguer.

GRAND PRIX DES UNIONISTES (1.000 m.). — 1^{re} série: 1^{er} Néron; 2^e Estoube; 2^e série: 1^{er} Méziat; 2^e Bouffard. **Finale:** 1^{er} Néron; 2^e Méziat; 3^e Bouffard. T. 1' 39".

Néron qui n'a pas l'air d'être dans un des bons jours triomphait difficilement de Méziat.

CHAMPIONNAT DE VITESSE DU SUD-EST (1.000 m.). — 1^{re} série: 1^{er} Néron; 2^e Moisson; 3^e Lombard; 2^e série: 1^{er} Méziat; 2^e Chavent; 3^e série: Berthet; 2^e Berjon; 4^e série: 1^{er} Baudrand; 2^e Putinier.

Finale: 1^{er} Berthet; 2^e Néron; 3^e Méziat; T. 1' 35".

La lutte fut magnifique dans cette finale, où pour la première fois depuis trois ans, Néron a été obligé de baisser pavillon. Néron, après être parti en tête, 300 mètres avant l'arrivée, a été battu d'un pneu sur le poteau, par Berthet, un nouveau venu qui fera certainement parler de lui. Malgré cette défaillance nous croyons, encore à la valeur de Néron et voulons bien espérer que ce n'est qu'un déclin passager de sa forme qui l'a empêché de gagner cette année l'écharpe de champion du Sud-Est, trophée du vainqueur.

INTERNATIONALE PROFESSIONNELLE. — 1^{re} série: 1. Duroy; 2. Marion; 3. Lambrecht; T. 1' 31". — 2^e série: 1. Lagarde; 2. Martelat; 3. Blanc; T. 1' 35". — 3^e série: 1. Altin; 2. Ruinard; T. 1' 35". — 4^e série: 1. Champion; 2. Cornet; T. 1' 40".

Finale (2.000 mètres). — 1. Altin; 2. Duroy; 3. Champion; 4. Lagarde; T. 3' 34". Course fort disputée, qui nous a permis d'applaudir à la victoire de notre sympathique coureur lyonnais Altin. Lorsqu'il débuta, il y a deux ans, nous crûmes de suite, voir en lui un *comingman*, mais, quoique s'entraînant régulièrement, Altin n'avait jamais pu sortir du rang. C'est un premier succès bien mérité et qui l'encouragea certainement à persévérer.

TANDEMS AMATEURS (5.000 m.). — 1. Temporel-Rondelli; 2. Polissier-Bonnard; T. 8' 10". Aucune lutte; le tandem Temporel-Rondelli se détache au dernier tour pour gagner de 10 longueurs.

CONSOLATION PROFESSIONNELLE (2.000 mètres). — 1. Cornet; 2. Blanc; 3. Ruinard. — T. 3' 30. Gagné d'une longueur.

GRAND PRIX DE LYON (15 kilomètres avec entraînement). — 1. Berjon; 2. Berthol; 3. Rival; T. 21".

Cette épreuve de demi-fond n'obtint que peu de succès par suite de la supériorité de Berjon qui, seul, s'est assuré le service de bons entraîneurs; c'est par deux tours qu'il bat le second. Pendant que le public se réfugia dans les tribunes, car la pluie commençait à tomber en abondance, les coureurs finissent leurs tours de retard au milieu de l'indifférence générale.

Les Championnats du Cyclophile Vaisois
Le *Cyclophile Vaisois* faisait courir ses championnats de vitesse, dimanche dernier, au vélodrome de Genas; les différentes courses très bien menées, ont vivement intéressé les spectateurs, et dénotent la présence dans ce club, d'un élément sportif très sérieux. Voici les résultats des différentes épreuves:

CHAMPIONNAT VITESSE SENIORS. (Séries 1.000 m, Finale 2.000 m. 1^{re} série: 1^{er} Michel Joanny, 2^e Rollet, 3^e Hehn, 4^e Joannon, temps 1' 34" 1/5; 2^e série: 1^{er} Ballet Victor, 2^e Michel Joseph, 3^e Ravel, 4^e Carbonnet, temps 1' 52"; 3^e série: 1^{er} Rival, 2^e Soubeyrat, 3^e Brugnard, 4^e Morel Hypolithe, temps 1' 45".

Repechage: 1^{er} Michel Joseph, 2^e Soubeyrat, 3^e Rollet, temps 1' 51". **Finale:** 1^{er} Rival, 2^e Ballet, 3^e Michel Joanny, temps 1' 47".

CHAMPIONNAT VÉTÉRANS **Finale**, 2.000 m. 1^{er} André, 2^e Coquet à une épaisseur de pneu, 3^e Jean Morel, 4^e Mélinat, 5^e Coll

VÉLOPHILE LYONNAIS

Fête sportive. — Tombola du 25 août 1901

La fête de bienfaisance qu'organise le Vélophile, au bénéfice des pauvres de la ville de Lyon (autorisée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1901) s'annonce sous les meilleurs auspices. C'est ainsi que l'on verra figurer au programme de cette journée sportive qui aura lieu au vélodrome de Genas, une course de 6 heures « ce qui n'a pas encore été vu dans notre ville ».

Outre cet écart sensationnel qui sera encadré par des courses de vitesse; une tombola aura lieu. Le gros lot sera une bicyclette à changement de vitesse, roue libre et frein, d'une valeur de 350 fr. Les billets de tombola donneront droit à l'entrée pour la fête.

On peut, d'ores et déjà, s'en procurer dans les bureaux de tabac. Nul doute, qu'avec un tel programme, le public lyonnais toujours amateur de bonnes œuvres, ne vienne en grand nombre, le 25 août, au vélodrome contribuer au succès de cette œuvre philanthropique.

Echos Cyclistes

Le changement de climat et la manière de disputer les courses en Amérique n'ont pas l'air de plaire maintenant aux aptitudes de Major Taylor, qui vainqueur, la semaine dernière, dans une course disputée « à la française » s'est fait battre trois fois de suite en huit jours dans des courses disputées « à l'Américaine ». Décidément je crois bien qu'avant longtemps nous aurons le plaisir de revoir le « major en Europe ».

Le Grand Prix cycliste de Paris dû à la générosité des conseillers municipaux de la capitale vient d'être fixé aux dates suivantes : dimanche 15, jeudi 19 et dimanche 22 septembre.

On sait que l'Union Vélophilique de France est seule chargée de l'organisation de cet écart.

DIJON. — Course Cîteaux-Dijon. — La course annuelle interclubs, avec entraîneurs, qu'organise le Racing-Club Bourguignon, pour la 6^e année est fixée au 4 août prochain. Le parcours qui comporte 55 kil. d'excellente route est très peu accidenté; aussi attendons-nous à voir un grand nombre de coureurs engagés dans cette épreuve, qui obtient chaque année un grand succès. Le meilleur temps fait sur ce parcours est de 1 h. 28 par Maillet aîné et Sirugue en 1899.

Deux catégories ont été créées : 1^{re} Amateurs libres et de l'U. V. F.

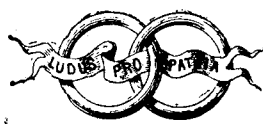
Le départ est fixé à 8 heures, route de Beaune où l'on distribuera les brassards au contrôle, et l'arrivée se fera au Vélodrome, où les coureurs effectueront trois-quarts de tour. Deux contrôles seront installés à Nuits et Cîteaux. De nombreux engagements sont déjà parvenus aux organisateurs; quant à la liste des prix, elle s'allonge chaque jour.

Engagements 1 fr. 50 par coureur (indiquer la catégorie) à M. A. Berlin, secrétaire de la Commission de Vélophilie, café Américain, Dijon.

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY (Loire). — La nouvelle société vélocipédique les Amis de la Pédale a réuni dimanche son bureau sous la présidence de M. A. Deschamps.

Les statuts et règlements de la société ont été élaborés et seront soumis dans une prochaine assemblée générale à l'approbation des sociétaires, après quoi les formalités administratives seront remplies.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques



U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

Mardi 30 juillet, réunion du bureau à 9 heures, au siège, café Gaidon. Ordre du jour important. Mardi 6 août, réunion mensuelle. Distribution des prix des championnats.

COMMISSION DE COURSES A PIED. — Les délégués de cette commission sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, 30 courant, au siège. Ordre du jour : challenge d'automne. Modification à l'annuaire. Divers.

CHAMPIONNATS DE NATATION. — Nous rappelons que c'est le dimanche, 4 août qu'aura lieu, aux fles Roy, les championnats de natation du Sud-Est, sur 100 m. et 400 m.

Deux courses interclubs sur 60 m. et 1000 m. encadreront ces championnats. Les engagements (0 fr. 50 par course, 1 fr. pour les championnats) seront reçus jusqu'au jeudi, 1^{er} août, par M. Guichard, au siège, café Gaidon, ou au Racing-Sport. Une réunion de la Commission aura lieu, le 1^{er} août au siège, pour fixer définitivement l'organisation et clore les engagements.

Echos Athlétiques

Notre ami Belin, champion de cross-country du Sud-Est, qui avait été tenu éloigné de la piste, par suite d'une malencontreuse paralysie causée par le tonnerre, vient de sortir de l'hôpital militaire de Dijon et est en convalescence pour deux mois. En nous informant de cette nouvelle, Belin ajoute qu'il compte bien se mettre en ligne le 6 octobre prochain pour le challenge d'automne. Nous souhaitons bonne convalescence à notre sympathique camarade.

L'Union Sportive du Collège de Chalon-sur-Saône vient de choisir M. René Edel du F. C. L., comme délégué au Comité du Sud-Est.

Une nouvelle société formée de membres radiés de l'U. S. F. S. A. vient de se fonder, sous le nom de Philétyc-Club de Lyon, et à son siège, café Déruez. Le bureau est ainsi formé : MM. Clamen, président; Barbie, vice-président; Beaujard, trésorier; Bourgey, trésorier-adjoint; Martin, secrétaire; Burdin, secrétaire-adjoint.

La réunion des Grands Prix de l'Union Sportive Dijonnaise vient d'être reportée au 25 août prochain.

Il est fort probable que le Racing-Club de Lyon donnera en octobre prochain, une réunion interclubs au vélodrome de Genas. Le gros morceau de la réunion serait une course sur route de 16 kil. avec arrivée au vélodrome.

Le Football-Club de Lyon a l'intention d'organiser une réunion interclubs les derniers jours de septembre, pour ses grands prix que cette société a ajournés.

Les Grands Prix du Racing-Club Chalonnais, qui auront lieu le 4 août prochain, promettent d'obtenir un réel succès; en effet, une dizaine d'athlètes du F. C. L. et des meilleurs doivent y prendre part, sans compter ceux des clubs de Dijon, Beaune etc.

Une circulaire a été envoyée à toutes les sociétés faisant partie du Comité du Sud-Est au sujet de la création d'un championnat d'épée qui se disputerait en octobre prochain.

Il faut croire que les chaleurs, dont nous sommes accablés ces temps derniers, influent sérieusement sur les membres de la Commission de courses à pied du Sud-Est, car depuis un mois cette Commission n'a pu se réunir en nombre suffisant. Alors, et le Challenge d'Automne qu'en faites-vous Messieurs de la Commission? Heureusement que le Comité du Sud-Est qui se réunit mardi prochain, mettra ordre à tout cela, espérons-le.

Nos amateurs dijonnais, en ce moment, se plaignent amèrement du Comité du Sud-Est, qui n'a pas encore donné signe de vie au sujet de la validité de leurs records.

Les médailles des Championnats du Sud-Est 1901, disputés en juin dernier, sont enfin arrivées. Nos athlètes apprendront cette nouvelle avec plaisir. Les médailles seront distribuées à la réunion du Comité du Sud-Est, qui aura lieu mardi 6 août.

Nous rappelons que c'est le 4 août prochain qu'aura lieu les championnats de natation du Sud-Est, sur la Saône, aux fles Roy.

Il est en ce moment fortement question, à Paris, de la création du Comité de l'Est, dont le siège serait à Dijon. M. Pierre Roy a du présenter à ce sujet, mercredi dernier, son rapport au Conseil de l'Union.

Les Jeux Olympiques, tenus pour la première fois en 1896 à Athènes, supprimés en 1900 par suite de leur coïncidence avec les fêtes sportives organisées à l'occasion de l'Exposition universelle, seront donnés pour la seconde fois en 1904, à Chicago.

Les Américains, qui désirent faire de cette manifestation un grandiose meeting, ont déjà réuni des sommes considérables. Ils rêvent de recueillir quatre millions de francs, sur lesquels cent mille francs seront distraits pour offrir aux collaborateurs des principaux journaux de France — un rédacteur par journal — un séjour en Amérique durant les Jeux Olympiques.

La troisième olympiade sera tenue en 1908, à Berlin.

M. Verdet, un des leaders du professionnalisme à Paris, et secrétaire général de la Fédération des Sociétés Athlétiques de France, était de passage, samedi, dans notre ville, où il était venu pour mettre sur pied l'épreuve pedestre de 50 kil., dite brevet de la F.S.A.F. (50 kil. en 7 heures maximum).

On annonce de Dijon que Del Brenière du R.C.B., champion de marche du Sud-Est, tentera demain de battre le record français de l'heure que détient le parisien Rougemont.

Cette tentative ne doit certainement être qu'officielle, puisque ni ce coureur ni le Club auquel il appartient n'ont fait les formalités que prescrivent les règlements de l'Union en pareil cas. En effet, le Comité du Sud-Est n'a reçu aucune demande préalable au sujet de cette tentative.

Frantz Reichel, le capitaine bien connu de l'équipe première de rugby du Racing Club de France et dont on connaît l'amour pour tous les sports, a un bambin âgé aujourd'hui de 6 ans, qui marche à grands pas sur les traces de son père. Dimanche, accompagné de ses parents, il a couvert près de 40 kilomètres à bicyclette sans l'ombre d'une fatigue; il fait de la boxe chez Castières, de l'escrime chez un des principaux maîtres d'armes de Paris. Cet hiver nous le verrons jouer au football. En attendant, souple comme une anguille, il fait la roue comme un gymnaste accompli.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs, l'Exerciceur et extenseur, l'Hercule, à ressort en acier. Il est destiné à tous les gens affaiblis par plissement, il rend aux jeunes gens affaiblis par une année d'étude leurs belles couleurs et leur appétit. L'Hercule conserve seul, indéfiniment, son élasticité et peut résister à un travail continu et de longue durée. Les poignées, par leur construction spéciale, exercent les muscles des mains et produisent un auto-massage très recommandé par le corps médical. En vente, Maison Doué, 7, place de la Charité, à Lyon.

Dans cette maison de premier ordre on trouvera aussi des cycles des meilleures marques : Gladiator, Shelby, Rambler, et des bicyclettes garanties à 200 fr., roue libre, changement de vitesse, etc.

Grands Prix du Racing-Club Chalonnais

Le comité du R. C. C. vient d'ajouter au programme de sa réunion du 11 août une épreuve de saut à la perche (ser)

L'abondance de prix reçus jusqu'à présent lui fait espérer pouvoir offrir au moins 5 prix pour chaque épreuve.

Le 3.000 m. plat aura 8 prix au moins ainsi que le steeple 1.200 m.

Une des épreuves sera dotée, comme premier prix, d'un vase de Sèvres offert par M. le Ministre des Beaux-Arts.

Les engagements commencent à affluer, et nul doute que le succès dépasse celui de la réunion de l'année dernière qui avait réuni 61 coureurs et 121 engagements.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Dimanche dernier, le R.C.B. a donné, au bois du Parc, à Dijon, son avant-dernière réunion de la saison. Peu de coureurs en général; malgré cela des épreuves ont été intéressantes. La finale du 100 m. a donné lieu à une jolie lutte, et a été enlevée par Doyen, qui a réussi 11" 2/5 partant scratch.

A signaler aussi, la jolie performance de Del Brenière, qui s'entraîne en vue du record de l'heure, marche que détient Rougemont, de la S.A.M., avec 10 k. 940. Voici les résultats :

100 MÈTRES HAND. — 1^{re} Série : 1. H. Doyen (scratch), 2. Fays (6 m. 50), 3. Berteché (10). Temps, 12" 1/5. Gagné très facilement.

2^e Série : 1. Gémarn (0), 2. Dardenne (scratch), 3. Bourreau (7). Temps, 12". Gagné d'une poitrine. **Finale :** 1. H. Doyen (scratch), 2. A. Gémarn (9), 3. Dardenne (scratch), 4. Fays (6,50). Temps, 11" 2/5. Gagné de 1 m. 50 après une belle lutte.

Lancement du Poids : 1. Dardenne, 7,30; 2. Fays, 7,10; 3. Bertin, 6,25. **400 MÈTRES PLAT HAND.** — 1. Doyen (scratch), 2. Berteché (30), 3. Fays (15). Gagné de 10 m. facilement. Temps non constaté.

Saut en longueur sans élan. — 1. Dardenne, 2' 45"; 2. Fays, 2' 42"; 3. Berteché, 2' 38".

A l'issue de la réunion, l'excellent marcheur du Racing, M. Del Brenière, qui doit essayer dimanche, 28 courant, le record français de l'heure, s'est entraîné sur trois tours du Parc, couvert en 25' 55", soit 4 kil. 725.

Dans le courant de la semaine, lors d'une tentative officielle faite sur l'heure, Del Brenière avait couvert 10,600, ce qui battait le record du Sud-Est (Pinsonnaux, 10 kil. 587).

Demain, 28 juillet, le Racing-Club Bourguignon donnera au bois du Parc, sa dernière réunion de la saison d'été. Tous les membres du Club sont spécialement convoqués à 9 h. 1/2.

150 m. hand., lancement du poids, 500 m. hand., 3,000 hand. Avant la réunion, M. Del Brenière s'attaquera au record de l'heure-marche que détient Rougemont, avec 10 kil. 940. Les trois chronomètres seront tenus par MM. Bertin, Doyen et Poillot.

ROMANS. — Championnats d'athlétisme du S. R. — Le 7 juillet le Stade Romains faisait disputer ses championnats, favorisés par un temps splendide, et devant un très nombreux public. Au point de vue sportif, la réunion fut très intéressante, quoique les performances aient été inférieures à celles obtenues à l'entraînement. Voici les résultats :

100 m. plat. — 1^{re} série : 1^{er} Chanut; 2^e Breton. 2^e série : 1^{er} Dussoulier; 2. St-Cyr. 3^e série : 1. Tournayre, 2. Nicollet. **Finale.** — 1. Tournayre, 2. Dussoulier, 3. Nicollet, T. 12". Gagné d'une poitrine.

90 m. juniors. — **Finale :** 1. Jouvain, 2. Revol, 3. Poncet. T. 11" 3/5. Le premier se détache nettement et gagne de 2 m.

110 m. haies. — **Finale :** 1. Nicollet, 2. Nalle, T. 19" 4/5. Belle arrivée, Nicollet prend une poitrine au poteau.

400 m. plat. — 1. Tournayre, 2. Marrant, 3. Nicollet. T. 59" 3/5. Course peu intéressante.

Saut en hauteur. — 1. Breton (1 m. 45), 2. Jacquier (1 m. 42).

Lancement du poids. — Chanut, 8 m. 95; 2. Dussoulier, 8 m. 85.

Saut en longueur. — 1. Revol (5 m. 35), 2. Nalle (5 m. 30).

Lancement du disque. — 1. Nalle (27 m. 50), 2. Revol (26 m. 80).

Saut à la perche. — 1. St-Cyr (2 m. 20), 2. James (2 m. 15).

1.000 mètres juniors. — 1. James, 2. Revol, 3. Marrant, K. T. 3' 6" 4/5. James triomphe aisément de ses concurrents dans un bon style.

800 m. plat. — 1. St-Cyr, 2. Chaumard, 3. Athon. T. 2' 21". Les deux premiers luttent coude à coude jusqu'au poteau où St-Cyr gagne d'une poitrine.

1500 m. — 1. Chaumard, 2. James, 3. Athon, 4. Truc, T. 4' 56" 4/5. Course disputée gagnée de 3 mètres.

Lutte à la corde. — Une équipe militaire du 75^e composée de Chanut, Truc, Ciambellotti, X. X. triomphe facilement des deux équipes civiles qui lui sont opposées.

M. Grenier, le tant sympathique président du S. R. dirigeait le Jury; le starter était M. Fintriny. F...

A S^T HUBERT

L. EYNAC

Ouvrier-Armurier

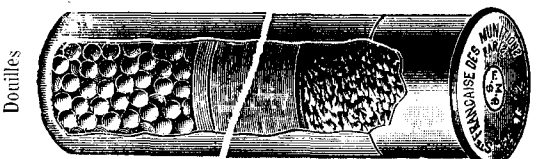
ATELIER et MAGASIN : 13, rue Constantine LYON-TERREBAUX

Fusils, Revolvers & Carabines

DE TOUS MODELES

TIRANT LES POUDES PYROXYLÉES

Hammerlees Triples et Quadruples



Cartouches chargées de Confiance

Réparations, Echanges, Articles de Chasse

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & C^{ie}, LYON. — Anc. Mon A. Waltenor.

LA VELOUTINE

Grande Liqueur Hygiénique et de Dessert

SABRE & C^{ie}

LYON, Rue Garibaldi, 141, LYON

LA VELOUTINE

composée d'une variété spéciale de plantes alpestres, se recommande par sa finesse à tous les gourmets.

C'est la Liqueur de table par excellence et le complément indispensable d'une bonne digestion

CH. MORETTON & C^{ie}

LYON - 9, place des Jacobins, 9 - LYON

PIANOS et ORGUES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET PRIX RÉDUITS

Vente au Comptant ou avec 3 Ans de Crédit

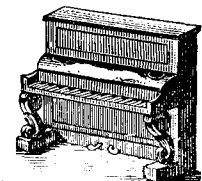
PIANOS et ORGUES

LEÇONS de HARPE CHROMATIQUE sans PÉDALE

Harpes d'études à la disposition de tous les Elèves

ENVOI FRANCO, NOTICE ILLUSTRÉE

VENTE ET LOCATION



VENTE ET LOCATION

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE

Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur.

SIX Répartitions ou Tirages par an

15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai
15 Juillet, 15 Septembre
15 Novembre

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE
SIÈGE SOCIAL : Rue du Bat-d'Argent, 2, LYON
à partir de 1 fr. par mois suivant tarif
Le Sociétaire participe aux répartitions des souscriptions et peut par conséquent rembourser du capital. — Anciens Bons de l'Exposition. La Société assure le remboursement de ces bons à 20 fr. l'un, en 450 tirages, moyennant un versement unique de 4 fr. par bon.
ENVOI FRANCO, SUR DEMANDE, DES TARIFS ET PROSPECTUS
Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser :
au SIÈGE SOCIAL A LYON, ou aux Agences des départements

E. DUBOST

Pension de Famille

Maison de Séjour

Appartements et Salle à manger pour Famille

SERVICE TRÈS SOIGNÉ

31, Place Bellecour, 31

Massage Médical

POUR TOUTES MALADIES

M^r Stemeloin

14, cours Morand

PHOTO-ACÉTYLÈNE

LYON, 11, Cours Morand, 11, LYON

Fournitures générales pour la Photographie
Spécialité d'agrandissements à l'Acétylène

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS

Ascenseur LYON Téléphone 4-75

A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes

Maison très Recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc.

Salles de Bains et de Douches — Éclairage électrique et Chauffage à vapeur

SPÉCIALITÉ

DE

JEUX de JARDINS

ET SALONS

SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

LAWN-TENNIS, RAQUETTES ANGLAISES

Société Sportive du Rhône

COURSES DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

HIPPODROME DE RIOTTIER



Jeudi 15 Août 1901

PHARMACIE DU SERPENT

32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAI — DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Le Grand Débit est une Garantie de la Brie



Prix de la boîte : 2 francs

Dépôt Général : J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

DIX Étalons HARAS DE FEURS Fondé en 1850

48 Prix dans les Concours ou Expositions Internationales, 1^{er} et 3^e Prix des Étalons demi-sang français, à l'Expos. Univ. Paris 1900

Maison de Santé Vétérinaire de 80 hect., pour pension, convalescence, et traitement

Pour tous Renseignements, s'adresser :

M. ORY, Médecin-Vétérinaire, à Feurs

Propriétaire des deux établissements

GRANDS BAINS DU RHONE

A Lyon, sur le Rhône, quai de Retz, près le Pont Morand

Saison des Bains Froids 1901

Prix d'entrée : 0.40

Abonnement pour toute la saison (du 1^{er} septembre, 20 fr.). — 7.50 le paquet de 25 tickets. — Un brillant éclairage permet la prolongation des Bains pendant les soirées chaudes.